

HONTEUX !

Il nous est impossible d'employer une autre exposition pour qualifier le procédé dont M. Lorthiois vient de se servir contre les ouvriers de son établissement qui s'étaient mis en grève il y a quelques semaines.

Les magistrats, on s'en souvient, s'étaient plaints de certaines amendes infligées par défaut dans l'exécution des pièces. Depuis la cessation du travail, M. Lorthiois s'était refusé à tout entretien avec ses ouvriers en grève.

Avant-hier lundi, ils se présentaient tous à la fabrique et demandaient à reprendre le travail. Ils acceptaient les conditions de patron. Tous espéraient que les choses allaient se terminer ainsi et que M. Lorthiois se contenterait de sa facile victoire.

Mais une nouvelle humiliation était réservée aux malheureux. M. Lorthiois déclara que, non seulement les amendes, mais qu'en outre, la grève avait coûté à son établissement de deux centimes au mètre. Au lieu de déclarer à ses ouvriers qu'il avait tout fait pour eux, il leur déclara qu'il avait tout fait pour lui-même.

Mais tout de même, lecture, a été ce pas que c'est honteux !

Comité exécutif. Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira ce soir, à huit heures et demie, au Brasserie Sociale, rue du Haze.

Assemblée générale du Parti ouvrier. Le Parti ouvrier de Tourcoing se réunira en assemblée générale dimanche prochain, à 8 heures du soir, chez le citoyen Léon Lempereur, rue des Phalépiques.

Irresse en récidive. La police a arrêté hier la nommée Delphine Allard, 42 ans, qui a été trouvée en état d'irresse sur la voie public.

Précoces volours. Hier, vers deux heures de l'après midi, agent Quinquin, passant rue de Lille, rencontrait deux gamins porteurs de plusieurs paires de chaussures.

Après interrogatoire, les enfants, avouèrent avoir dérobé les chaussures à l'étalage de M. le boulanger, rue Carnot.

Les petites voleuses qui ont été de 10 et de 9 ans, ont été remis hier soir à leurs parents, non sans avoir reçu une sévère admonestation de la part de la police.

Esprons pour eux qu'ils ne recommenceront plus.

LILLE

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Le Progrès du Nord a réproduit quelques passages de notre article sur les livres scolaires et les fournitures scolaires. Notre confrère déclare, avec nous, que les municipalités ont pas le droit de disposer de leurs ressources au bénéfice de l'enseignement primaire obligatoire.

Mais il ajoute : « La Revue évite de se prononcer sur le cas de cet adjoint collecteur de Bordeaux, cité malicieusement par la Dépêche et qui précipit dans la dernière séance du Conseil Municipal de cette ville une motion tout à fait contraire. »

Le Progrès rapporte fortinalement ses auteurs l'abord : « Quand la Dépêche nous a objecté les déclarations de ce citoyen Camille, elle a parlé d'un conseil municipal de Lille, mais non de la dernière fois, puisqu'elle nous a rectifié, disant que le langage qu'elle attribuait à notre ami n'avait pas été tenu au sein de l'assemblée communale — ou, d'ailleurs, il n'aurait eu aucun sens, puisqu'elle se contredit tout à fait. »

Cette rectification faite, nous n'aprouvons aucun embarras à répondre au Progrès — et par contre coup à la Dépêche — que l'indignation attribuée au citoyen Camille n'est trompée d'adresse, — ainsi qu'il ressort des documents que nous avons publiés.

C'est contre la loi elle-même que notre ami aurait dû s'élever.

Quant à discuter ici les sentiments à coup à l'égard de nos collègues, nous n'en sommes pas, nous n'y pouvons rien descendre.

Nous avons dit notre opinion sans prétendre le moins du monde à l'approbation de tous les collectivistes, voire de tous les radicaux — et par conséquent dans le cas où aucun de ces derniers ne se serait opposé à la publication d'un article de notre collaborateur Mar Gill sur le Palais des Beaux-Arts.

Abandons des matières nous oblige à renvoyer à demain la publication d'un article de notre collaborateur Mar Gill sur le Palais des Beaux-Arts.

Elections de prud'hommes. Dans son assemblée générale du 8 janvier, l'Union syndicale de la Métallurgie de Lille et environs a décidé de porter les suffrages de la DISCIPLINE, à l'élection municipale d'Ébouleux, à l'élection de laquelle le Progrès a contribué de concert avec la Dépêche et la Croix.

Palais des Beaux-Arts. Un arrêté aura lieu le 1er mars 1908 pour l'obtention du grade de professeur d'administration adjoint de 2e classe du cadre auxiliaire des hôpitaux militaires. Pourront être admis à y prendre part :

1. Les anciens sous-officiers des sections d'infirmiers militaires, de la réserve et de l'armée territoriale ; 2. Les anciens sous-officiers de toutes les armes et les sous-officiers promus après leur libération provenant de sections d'infirmiers militaires (réserve ou armée territoriale) ; 3. Les anciens engagés conditionnels d'un an appartenant à la réserve et à l'armée territoriale ; 4. Les dispensés des articles 21, 22 et 23 de la loi du 10 juillet.

Tous ces candidats doivent avoir l'application nécessaire aux travaux de rédaction et de comptabilité et présenter les garanties indispensables d'instruction générale, de conduite et de moralité. Les candidats adresseront leurs demandes aux généraux commandant les subdivisions de leur résidence.

Société Industrielle du Nord. La Société Industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle pour la distribution des récompenses, dimanche 10 janvier, dans la grande salle des fêtes de son hôtel, 11, et 11C, rue de l'Hôpital Militaire.

La distribution des prix sera précédée d'une conférence de M. LARROUMET, membre de l'Institut, ancien directeur des Beaux-Arts.

Cette conférence aura pour objet : L'Art et l'Industrie dans la Société moderne. Les portes seront ouvertes à 2 heures et fermées à 3 heures précises.

Faculté de Droit. Le Cour livre de sciences auxiliaires et de l'histoire du droit, commencera aujourd'hui mercredi, 25, rue Gauthier-de-Châtillon.

Les portes seront ouvertes à 2 heures et fermées à 3 heures précises.

se trouvaient à la Brasserie Becker. Vers une heure du matin, après avoir vu de nombreux verres en compagnie de fumeurs, habitués de l'établissement l'un des officiers de son état-major, un de ces horizontaux, laquelle prit le bras d'un lieutenant et lous deux traversèrent à plusieurs reprises la vaste salle de la Brasserie, se montrant ainsi en spectacle au public.

Il dut cesser, cependant, à quitter l'établissement, sous les huées de plusieurs consommateurs.

Une pareille attitude, de la part d'officiers en tenue, est blâmable. Notons que plusieurs sous-officiers se trouvaient dans la salle, et certains d'entre eux s'étaient levés à la parole fanfaronnade, les lieutenants n'auraient pas manqué de leur indiquer une punition.

Que les officiers fassent la note, nous n'y voyons aucun inconvénient, mais au lieu de quitter le costume militaire, qui ne doit pas être sali, s'ils veulent qu'on le considère.

Si un simple huissier de la mairie se conduisait ainsi, les journaux bourgeois s'élevaient sévèrement contre lui. Mais, en la circonstance, comme il s'agit d'officiers, ils se tairent. C'est dans l'ordre.

Le Feu dans une cave. Hier, vers trois heures de l'après midi, un commencement d'incendie, qui aurait pu causer de très grands dégâts, s'est déclaré dans la cave de M. Verbière, chimiste rue des Lèvres St Etienne, 11.

Un jeune domestique était descendu dans la cave, tenant à la main une bougie allumée. Il fut pris par un bouge tomba sur un tas de paille qu'elle enflamma. L'imprudent domestique, car il y a certainement imprudence de descendre avec une bougie allumée dans une cave où se trouvent des matières inflammables, donna aussitôt l'alarme, et pendant qu'un employé téléphonait à son patron, tous les pompiers furent descendus dans la cave.

Les pompiers arrivèrent dans les lieux en moins de quatre minutes mais leur concours ne fut presque pas nécessaire. Le feu avait en effet été éteint par le personnel de la maison, et il ne restait plus qu'à retirer de la cave les cordes produites par la paille brulée.

Les dégâts sont insignifiants, mais ils ont pu être très importants sans les prompts secours des employés.

Néologie. Nous apprenons la mort du jeune enfant de notre camarade Henri Delecluse, petit-fils du citoyen Belecque, président de la Libre Pensée socialiste « Les Droits de l'Homme ».

Nous adressons à ces citoyens, nos condoléances et nous leur souhaitons de voir dans les obsèques civiles auront lieu demain à 3 h. 1/2 du soir, assemblée à la maison mortuaire rue de la Cité, à bis, à 3 h. 1/2.

An 43e d'Infanterie. M. de Courson de Villeneuve, nouvellement promu général a fait hier ses adieux au 43e régiment d'infanterie.

Après avoir remercié ses subordonnés, ses officiers, sous-officiers et soldats, le nouveau général a exprimé ses regrets de quitter le valeureux « e qui lui était cher. Il a prié la musique de lui faire entendre une dernière fois, la marche du régiment.

Puis il a remis le commandant provisoire M. le lieutenant-colonel Valéte, pendant que son successeur, M. le colonel Guelle, était présent avec ses troupes. C'est dernier a fait ensuite l'éloge du drapeau de son régiment et lui a fait entendre par le général de Courson et il a fait sonner le régiment à son honneur.

Après la reconnaissance de trois officiers, nouvellement promus, un magnifique défilé, remarquablement exécuté, a clôturé cette imposante cérémonie.

Service vicinal. Le lundi 13 janvier, à neuf heures du matin, et les jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, au Palais de la Préfecture à Lille, devant une commission spéciale, à l'examen des aspirants à l'emploi de commis dans le département du Nord.

Les postulants devront être Français, ils se feront inscrire, à la préfecture, dans les bureaux de M. l'agentvoyer en chef, dix jours au moins avant l'ouverture de l'examen le registre de inscriptions sera clos le 30 janvier, à 4 heures du soir.

Les candidats doivent avoir 18 ans accomplis et moins de 28 ans au moment du concours. Toutefois, les militaires porteurs d'un congé régulier pourront concourir jusqu'à 30 ans. La limite d'âge est comprise portée à 32 ans pour les sous-officiers des armées de terre et de mer ayant passé au moins dix ans sous les drapeaux, dont quatre avec le grade de sous-officier.

Officiers de réserve d'administration. Un arrêté aura lieu le 1er mars 1908 pour l'obtention du grade de professeur d'administration adjoint de 2e classe du cadre auxiliaire des hôpitaux militaires. Pourront être admis à y prendre part :

1. Les anciens sous-officiers des sections d'infirmiers militaires, de la réserve et de l'armée territoriale ; 2. Les anciens sous-officiers de toutes les armes et les sous-officiers promus après leur libération provenant de sections d'infirmiers militaires (réserve ou armée territoriale) ; 3. Les anciens engagés conditionnels d'un an appartenant à la réserve et à l'armée territoriale ; 4. Les dispensés des articles 21, 22 et 23 de la loi du 10 juillet.

Tous ces candidats doivent avoir l'application nécessaire aux travaux de rédaction et de comptabilité et présenter les garanties indispensables d'instruction générale, de conduite et de moralité. Les candidats adresseront leurs demandes aux généraux commandant les subdivisions de leur résidence.

Société Industrielle du Nord. La Société Industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle pour la distribution des récompenses, dimanche 10 janvier, dans la grande salle des fêtes de son hôtel, 11, et 11C, rue de l'Hôpital Militaire.

La distribution des prix sera précédée d'une conférence de M. LARROUMET, membre de l'Institut, ancien directeur des Beaux-Arts.

Cette conférence aura pour objet : L'Art et l'Industrie dans la Société moderne. Les portes seront ouvertes à 2 heures et fermées à 3 heures précises.

Faculté de Droit. Le Cour livre de sciences auxiliaires et de l'histoire du droit, commencera aujourd'hui mercredi, 25, rue Gauthier-de-Châtillon.

Les portes seront ouvertes à 2 heures et fermées à 3 heures précises.

MENUS FAITS. Mandat d'arrêt. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Lille, la police de notre ville a arrêté hier, le nommé Camille Vandeville 24 ans, domestique, sans domicile.

Sans ressources. — Sous l'impulsion de l'agitation, le commissaire de police a dé-

sté hier au parquet deux ouvriers sans travail, Charles D..., 27 ans, verrier, et Emile T..., mineur.

Poète et Savon. J'ai choisi pour poète Le grand Victor Hugo ; Mon savon de toilette, Faussier, c'est le Congo. Aimé de Lozière au parfumeur parisien.

La Grande Pharmacie de France. 1, rue Faidherbe, Grand débit. Huile, Foie de Morue Nourve, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco par quantité.

Faculté des Lettres. Aujourd'hui mercredi 12 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, rue Gauthier de Châtillon, cours élémentaire de Russe de M. le professeur Haumont (Grammaire et explications de textes. Grammaire et chrestomathie de M. Leger).

Université de Lille. Dans sa séance du 29 décembre 1897, le Conseil de l'Université de Lille a institué des conférences de littérature et de grammaire françaises, spécialement destinées aux étudiants étrangers, qui sont immatriculés à l'Université.

Ces conférences seront faites par MM. Patouillet et Béguignon, professeurs agrégés au Lycée de Lille. Elles auront lieu à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, à 8 h. 1/2 du soir.

M. Béguignon commencera ses conférences le jeudi 13 janvier. M. Patouillet, le samedi 15 du même mois.

Conférences populaires. Aujourd'hui, mercredi 12 janvier, M. Dauterme, maître de conférences de littérature latine à la Faculté des Lettres, traitera le sujet suivant : « Une âme d'artiste Jules Breton d'après ses livres ».

Les conférences populaires d'enseignement supérieur, subventionnées par le Conseil municipal, ont lieu dans le Grand Amphithéâtre de l'Université de Lille, rue Gauthier de Châtillon, à 8 h. 1/2 du soir.

Beaux-Arts. Par arrêté de M. le Maire de Lille, MM. Boutry, statuaire, professeur de l'École des Beaux-Arts, est maintenu dans ses fonctions de vice-président de la Commission des musées de sculpture, archéologie, des antiques, de céramique et des arts décoratifs pour 1898.

M. Boutry est, en outre nommé vice-président de la Commission de peinture et gravure.

Abus de confiance. Après enquête, le sieur Edouard Cordonnier, charretier, a été déposé au par ut, sous l'inculpation d'avoir saisi une somme de 13 francs qui lui avait été remise par M. Duvalin, son patron, pour acquitter une note.

Le quart de l'ouest. M. Duhen, conseiller municipal réactionnaire, a remis au maire de Lille une pétition des habitants du quartier du quai de l'Ouest, à Canteleu, réclamant un meilleur entretien de la chaussée.

On sait que ce chemin est classé depuis peu parmi les voies vicinales. Les réparations nécessaires vont être faites incessamment. C'est à dire que l'administration municipale n'a point attendu la pétition du conseiller Duhen pour ordonner les travaux.

Mais les habitants ne se fatient un peu de réclamer.

Académie des Sciences. Dans la liste des lauréats récompensés avant-hier par l'Académie des Sciences, au cours de sa séance publique annuelle, nous relevons le nom de M. Gosselle, doyen de la Faculté des sciences de Lille, qui a été vainqueur du prix Petit d'Arnoy (Sciences naturelles).

Mouvement de la population. Du 2 au 8 janvier il y a eu, à Lille 128 naissances, 83 mariages et 19 décès, dont 23 dans les hôpitaux.

Sept déclarations de morts nées ont été faites à l'Etat civil.

La fièvre typhoïde a causé un décès dans le quartier de l'Hôtel de Ville ; le croup, un à Saint Sauveur.

Les autres causes de décès sont : apoplexie cérébrale, 7 ; bronchite et pneumonie, 17 ; maladies organiques du cœur, 2 ; diarrhée et entérite, 7 ; phthisie pulmonaire, 17 ; méningite tuberculeuse, 1 ; suicides, 3 ; causes diverses, 43.

La tombola Finevue. Lundi a été tiré, à l'estaminet Touquet, rue Nationale, 88, la tombola Finevue.

Voici la liste, par ordre numérique, des numéros gagnants :

- 188. 313. 900. 1057. 1274. 1467. 1614. 1900. 1991. 2104. 2307. 2341. 2371. 2504. 2764. 3069. 3214. 3331. 3409. 3453. 3514. 3519. 3525. 3692. 3702. 3715. 3719. 3721. 3724. 3833. 4376. 4507. 4507. 4510. 4511. 4512. 4513. 4514. 4515. 4516. 4517. 4518. 4519. 4520. 4521. 4522. 4523. 4524. 4525. 4526. 4527. 4528. 4529. 4530. 4531. 4532. 4533. 4534. 4535. 4536. 4537. 4538. 4539. 4540. 4541. 4542. 4543. 4544. 4545. 4546. 4547. 4548. 4549. 4550. 4551. 4552. 4553. 4554. 4555. 4556. 4557. 4558. 4559. 4560. 4561. 4562. 4563. 4564. 4565. 4566. 4567. 4568. 4569. 4570. 4571. 4572. 4573. 4574. 4575. 4576. 4577. 4578. 4579. 4580. 4581. 4582. 4583. 4584. 4585. 4586. 4587. 4588. 4589. 4590. 4591. 4592. 4593. 4594. 4595. 4596. 4597. 4598. 4599. 4600.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. IWUY. — Conférence. — La section du Parti ouvrier d'Iwuy organisée pour le mercredi 12 janvier, une grande conférence, qui sera faite à la citoyenne Marie MINNE, la vaillante propagandiste de la Libre Pensée et du Socialisme.

PRENDRE L'AVIS DE SON MEDECIN sur les qualités bienfaisantes de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES soigneusement préparé, avec du Vieux Vin de Banyuls et le meilleur Quinquina, et l'on se consommerait jamais d'autre Apéritif.

Demandez un Banyuls-Trilles dans tous les Cafés et les Bons Estaminets et exigez l'étiquette sur la bouteille.

Expéditions au prix de 2, 2 1/2 le litre, pris à Banyuls, par caisses de 12 ou 25 litres et à 1, 75 le litre par fûts de 32 litres, pris à Perpignan, lit perdu.

TRILLES et Fils, 2. Bains Lillois. — Piscines de natation 23-610 rue 27-610. Hydrothérapie.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. HENIN-LIÉTARD. — Société de secours mutuels. Dimanche à eu lieu le banquet annuel organisé par la société de secours mutuels « Les Amis réunis », établie chez M. Payen Victor, débitant, rue de Drocourt.

A 3 heures tous les membres de cette société étaient réunis à leur siège respectif pour se rendre ensuite chez le citoyen Cornil leur dévoué président.

Les citoyens Huez Jules et Payen Victor, doyens d'âge de cette société, ont offert un bouquet à leur président qui, en termes émus, les a remerciés et les a assurés de toute sa reconnaissance et de son dévouement pour la bonne harmonie de la société.

La société s'est ensuite rendue dans divers estaminets tenus par des membres de la société et après chez le citoyen Payen où avait lieu le banquet. Nous tenons à féliciter chaudement Mme Payen pour son excellent menu et pour la réception dont les convives ont été l'objet.

La soirée a été terminée, avec animation, par des chansons socialistes chantées par plusieurs membres de la société.

Retenue d'argent. — Notre ami Emile Frenet vient d'avoir le douleur de perdre son fils Armand, âgé de 3 ans.

L'enterrement civil de ce pauvre bébé aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 h. 1/2 précises du soir. Réunion à la maison mortuaire, rue Elie Gruyelles à 3 h.

Tous les membres du groupe de Li Re Pensée et tous les libéraux penseurs et socialistes sont priés d'assister à ce convoi civil.

Procès verbal. — M. Allard, commissaire de police, a verbalisé contre Vendernotte Adolphe, 35 ans, mineur, cité Russe ; Vanduyck Gustave, 31 ans, mineur, route de Lens ; Dubois Léon, 24 ans, mineur, route de Lens ; Louis Joseph Joseph fils, 18 ans, mineur, rue de Chicago, Bonlieu, 18 ans, dit le Parisien, mineur, route de Lens et Gary Louis Joseph père, 30 ans, mineur, rue de Chicago ; les cinq premiers pour coups et blessures et pour outrage à l'officier et agression contre autours d'une véritable scène de sauvagerie qui a mis toute la ville en émoi et qui a eu pour théâtre l'estaminet de la veuve Decourt, dite Broquette, rue de Lens.

Se sont vu également dresser procès verbal : Leroy Michel, 18 ans, et Cailloux Vital, 25 ans, mineurs, pour outrages, rébellion à agents ; taping nocturne et ivresse manifeste ; Leroy Camille, 17 ans, mineur, route de Drocourt, pour taping nocturne et ivresse ; Faidherbe Philippe, 51 ans, journaliste à Montigny en Goelle, pour taping nocturne et ivresse ; Lamy Auguste, 25 ans, mineur à Carvin Epinois, pour tenue de jeu de hasard.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. ORVILLE. — Un incendie. — Un violent incendie a détruit les dépendances de la ferme de M. Lennin, cultivateur, ainsi que les récoltes de cette ferme.

Les pertes, en partie couvertes par des assurances, s'évalent à 10,000 fr.

ETAT-CIVIL

Naissances du 11 janvier. — Louis Deschamper, rue des Longues Haies, cour Vromas, 19. — Léon Terry, rue des Parvains, 21. — Henri Lempereur, rue Desnoes, 35. — Henri Rouzé, rue de Naples, 55. — Marie Delbecq, rue St Antoine, 4. — Marie Bayart, rue de Vaquehal, cour Brodard, 1. — Suzanne Ledoux, rue de France, cour Verschaete, 4. — Stéphane d'An, Hôtel Dieu, Irma Salembier, boulevard de Metz, 37. — Julien Meurisse, rue des Longues Haies, cour Decocq, 4. — Eugénie Teckman, r. de Rome cour Rogier, 10. — François Bultel, r. Dam-pierre, cour Ubrighien. — Paimey vauquoucke, rue de la République, 10. — Fernand Dauterme, 4 ans, rue de la Guinguette, rue de Mullier, 21. — Paul Deverny, 13 mois, rue de Mons, 55. — Perrine Pichon, 71 ans, rue Saint Jean. — François Dabas, 3 ans 11 mois, rue d'Isly, 30. — Everest D'langlé, 51 ans, Hôtel Dieu.

ARRONDISSEMENT DE COUAI. DOUAI. — Tentative de vol. — Une tentative de vol a été commise chez M. J.-B. Buisson, marchand, au 10, rue Neuve-d'Artois. L'arrivé un préposé d'octroi a mis les malfaiteurs en fuite.

Mendicité. — La police a arrêté pour mendicité, Alard Isidore, âgé de 18 ans, originaire de Leims, garçon boulanger, sans domicile fixe, inculpé de mendicité.

CUNCY. — Mérite agricole. — M. D. Hour, cultivateur, est nommé chevalier du Mérite agricole.

COURCHELLETES. — Accident. — Lundi M. Arbur Thion, 26 ans, domicilié à Férin travaillant à l'usine à pétrole de M. Paix, faisait fonctionner le frein d'un wagon dit « glatte forme » pour l'arrêter, lorsqu'un second wagon arriva sur lui à l'improviste.

Tison ne put se retirer assez à temps ; il est le coude droit pris entre deux tampons les chairs sont meurtries, mais il n'y a pas de fracture.

Le malheureux a le pouce gauche arraché. Il a été transporté à l'Hôtel Dieu de Douai, après avoir reçu les soins du docteur Sarrazin de Brébieres.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. IWUY. — Conférence. — La section du Parti ouvrier d'Iwuy organisée pour le mercredi 12 janvier, une grande conférence, qui sera faite à la citoyenne Marie MINNE, la vaillante propagandiste de la Libre Pensée et du Socialisme.

PRENDRE L'AVIS DE SON MEDECIN sur les qualités bienfaisantes de l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES soigneusement préparé, avec du Vieux Vin de Banyuls et le meilleur Quinquina, et l'on se consommerait jamais d'autre Apéritif.

Demandez un Banyuls-Trilles dans tous les Cafés et les Bons Estaminets et exigez l'étiquette sur la bouteille.

Expéditions au prix de 2, 2 1/2 le litre, pris à Banyuls, par caisses de 12 ou 25 litres et à 1, 75 le litre par fûts de 32 litres, pris à Perpignan, lit perdu.

TRILLES et Fils, 2. Bains Lillois. — Piscines de natation 23-610 rue 27-610. Hydrothérapie.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. HENIN-LIÉTARD. — Société de secours mutuels. Dimanche à eu lieu le banquet annuel organisé par la société de secours mutuels « Les Amis réunis », établie chez M. Payen Victor, débitant, rue de Drocourt.

A 3 heures tous les membres de cette société étaient réunis à leur siège respectif pour se rendre ensuite chez le citoyen Cornil leur dévoué président.

Les citoyens Huez Jules et Payen Victor, doyens d'âge de cette société, ont offert un bouquet à leur président qui, en termes émus, les a remerciés et les a assurés de toute sa reconnaissance et de son dévouement pour la bonne harmonie de la société.

La société s'est ensuite rendue dans divers estaminets tenus par des membres de la société et après chez le citoyen Payen où avait lieu le banquet. Nous tenons à féliciter chaudement Mme Payen pour son excellent menu et pour la réception dont les convives ont été l'objet.

La soirée a été terminée, avec animation, par des chansons socialistes chantées par plusieurs membres de la société.

Retenue d'argent. — Notre ami Emile Frenet vient d'avoir le douleur de perdre son fils Armand, âgé de 3 ans.

L'enterrement civil de ce pauvre bébé aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 h. 1/2 précises du soir. Réunion à la maison mortuaire, rue Elie Gruyelles à 3 h.

Tous les membres du groupe de Li Re Pensée et tous les libéraux penseurs et socialistes sont priés d'assister à ce convoi civil.

Procès verbal. — M. Allard, commissaire de police, a verbalisé contre Vendernotte Adolphe, 35 ans, mineur, cité Russe ; Vanduyck Gustave, 31 ans, mineur, route de Lens ; Dubois Léon, 24 ans, mineur, route de Lens ; Louis Joseph Joseph fils, 18 ans, mineur, rue de Chicago, Bonlieu, 18 ans, dit le Parisien, mineur, route de Lens et Gary Louis Joseph père, 30 ans, mineur, rue de Chicago ; les cinq premiers pour coups et blessures et pour outrage à l'officier et agression contre autours d'une véritable scène de sauvagerie qui a mis toute la ville en émoi et qui a eu pour théâtre l'estaminet de la veuve Decourt, dite Broquette, rue de Lens.

Se sont vu également dresser procès verbal : Leroy Michel, 18 ans, et Cailloux Vital, 25 ans, mineurs, pour outrages, rébellion à agents ; taping nocturne et ivresse manifeste ; Leroy Camille, 17 ans, mineur, route de Drocourt, pour taping nocturne et ivresse ; Faidherbe Philippe, 51 ans, journaliste à Montigny en Goelle, pour taping nocturne et ivresse ; Lamy Auguste, 25 ans, mineur à Carvin Epinois, pour tenue de jeu de hasard.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. ORVILLE. — Un incendie. — Un violent incendie a détruit les dépendances de la ferme de M. Lennin, cultivateur, ainsi que les récoltes de cette ferme.

Les pertes, en partie couvertes par des assurances, s'évalent à 10,000 fr.

ETAT-CIVIL

Naissances du 11 janvier. — Louis Deschamper, rue des Longues Haies, cour Vromas, 19. — Léon Terry, rue des Parvains, 21. — Henri Lempereur, rue Desnoes, 35. — Henri Rouzé, rue de Naples, 55. — Marie Delbecq, rue St Antoine, 4. — Marie Bayart, rue de Vaquehal, cour Brodard, 1. — Suzanne Ledoux, rue de France, cour Verschaete, 4. — Stéphane d'An, Hôtel Dieu, Irma Salembier, boulevard de Metz, 37. — Julien Meurisse, rue des Longues Haies, cour Decocq, 4. — Eugénie Teckman, r. de Rome cour Rogier, 10. — François Bultel, r. Dam-pierre, cour Ubrighien. — Paimey vauquoucke, rue de la République, 10. — Fernand Dauterme, 4 ans, rue de la Guinguette, rue de Mullier, 21. — Paul Deverny, 13 mois, rue de Mons, 55. — Perrine Pichon, 71 ans, rue Saint Jean. — François Dabas, 3 ans 11 mois, rue d'Isly, 30. — Everest D'langlé, 51 ans, Hôtel Dieu.

ARRONDISSEMENT DE COUAI. DOUAI. — Tentative de vol. — Une tentative de vol a été commise chez M. J.-B. Buisson, marchand, au 10, rue Neuve-d'Artois. L'arrivé un préposé d'octroi a mis les malfaiteurs en fuite.

Mendicité. — La police a arrêté pour mendicité, Alard Isidore, âgé de 18 ans, originaire de Leims, garçon boulanger, sans domicile fixe, inculpé de mendicité.